



Accueil des  
tout-petits.

Service d'accueillant-e-s  
d'enfants

# Projet éducatif

## *Bienvenue à l'Accueil des Tout-Petits (ADTP), notre service d'accueillant-e-s d'enfants !*

Ce Projet éducatif et notre Règlement d'Ordre intérieur composent le Projet d'accueil de l'Accueil des Tout-Petits. Ce projet décline les principes qui sous-tendent le travail de notre ASBL.

Chaque accueillant-e présentera de quelle manière il/elle le met en œuvre dans son lieu d'accueil, avec son projet individualisé.

L'Accueil des tout-petits en quelques lignes, c'est *actuellement* :

- ◆ *187 accueillantes qui accueillent le plus souvent à leur domicile une mini-collectivité de 4 enfants équivalents temps plein âgés de 0 à 3 ans et qui se caractérise par un accueil à caractère familial avec une seule référente éducative ;*
- ◆ *40 co-accueillantes qui accueillent dans un lieu spécialement aménagé, une petite collectivité de 8 enfants équivalents temps plein de 0 à 3 ans et qui se caractérise par un accueil plus collectif avec deux référentes éducatives;*
- ◆ *11 assistant-e-s sociales-aux qui sélectionnent et accompagnent les accueillantes ;*
- ◆ *Une équipe administrative et comptable de 3 personnes qui assurent le suivi administratif et financier du service ;*
- ◆ *Une directrice et une directrice-adjointe qui se partagent la gestion journalière du Service ;*
- ◆ *Un Conseil d'Administration qui supervise la gestion générale de l'ASBL et en assure la responsabilité ;*
- ◆ *5 pôles pour un service de proximité en province de Liège : régions de Aywaille-Hannut-Huy-Waremme et Liège.*

Les lignes de force de notre Service d'accueillant-e-s d'enfants :

- ◆ *Accueil de toutes les familles sans discrimination liée à la culture, l'ethnie ou les convictions philosophiques et religieuses ;*
- ◆ *Education positive et bienveillante ;*
- ◆ *Education non-sexiste ;*
- ◆ *Apprentissage de la solidarité et de la citoyenneté.*

L'Accueil des Tout-Petits (ADTP) est une ASBL créée à l'initiative de Vie Féminine en 1976, agréée et subventionnée par l'ONE.

## **I. LES ACCUEILLANT-E-S**

Les accueillant-e-s aménagent leur espace pour offrir un cadre personnalisé, sécurisant, adapté aux différents besoins de l'enfant et de sa famille avec une attention particulière accordée au respect de ses rythmes individuels. Lorsque cela est nécessaire, pour des enfants à besoins spécifiques, un accueil différencié est proposé avec un accompagnement de l'enfant, de sa famille mais aussi de l'accueillant-e.

Ils/Elles proposent dans leur lieu d'accueil, différents espaces : un espace-accueil des enfants et de leurs familles, un espace d'activités intérieur et extérieur, un espace repas, un espace soins et un espace repos.

Titulaires d'un diplôme relatif à l'accueil de la petite enfance, ils/elles développent des attitudes professionnelles et sont partenaires de l'éducation avec les parents.

Lors des premiers contacts, les accueillant-e-s présentent aux parents la manière dont ils/elles conçoivent leur rôle, dont ils/elles organisent la journée des enfants et les activités ainsi que les lieux où les enfants seront accueillis dans un souci de continuité des pratiques éducatives et d'ajustements réciproques.

Ils/Elles favorisent les échanges avec les parents pour le bien-être des enfants accueillis.

Ils/Elles bénéficient d'une formation continuée organisée annuellement par le service, en lien avec l'évolution du métier et des besoins spécifiques liés à la profession.

Ils/Elles accueillent des stagiaires issus des écoles de formation aux métiers de la petite enfance afin de les aider à acquérir la pratique du métier.

Ils/Elles sont tenu-e-s au secret professionnel mais partagent néanmoins avec leur AS de référence lors des visites d'accompagnement, des informations relatives à la santé, la sécurité physique et affective des enfants.

## II. LES ASSISTANT-E-S SOCIALES-AUX

Les assistant-e-s sociales-aux assurent la gestion des demandes d'accueil, garantissent le lien entre les différents partenaires et veillent à ce que les enfants accueillis bénéficient d'un accueil de qualité en adéquation avec le projet d'accueil du service, le code de qualité et les autres réglementations (ONE, SRI, travail à domicile...)

Pour mener à bien ces objectifs, les AS assurent différentes missions :

- ◆ Sélection des candidat-e-s accueillant-e-s ;
- ◆ Visites d'accompagnement des accueillant-e-s ;
- ◆ Organisation de la formation des accueillant-e-s ;
- ◆ Accueil, écoute et orientation des parents ;
- ◆ Soutien à la parentalité ;
- ◆ Organisation de dépannages en cas d'indisponibilité de l'accueillant-e ;
- ◆ Travail en réseau ;
- ◆ Contrôle de l'infrastructure.



### III. NOS PRIORITÉS POUR UN ACCUEIL DE QUALITÉ

#### 1. La familiarisation<sup>1</sup>

La familiarisation constitue une étape essentielle dans l'accueil de chaque enfant et de sa famille. Elle a pour objectif de permettre à l'enfant et à ses parents d'appréhender cet univers inconnu pour qu'il devienne suffisamment familier et de permettre à l'accueillante d'apprendre à connaître l'enfant qui lui est confié.

Celle-ci se construit avec les parents, l'enfant, l'accueillant-e et le groupe d'enfants. Ils vont apprendre à se connaître et à créer un climat de confiance et de respect réciproques indispensables pour le bon déroulement de l'accueil.

**La familiarisation se déroule dans les 15 jours avant le début de l'accueil en plusieurs rencontres**, entre un enfant, sa famille et une accueillant-e prêt-e à les accueillir dans un environnement nouveau. Lors de ces rencontres, l'enfant découvre petit à petit son milieu d'accueil, ses couleurs, ses bruits, ses odeurs, les visages de son accueillante et du groupe d'enfants... tout en étant sécurisé par la présence de son/ses parent(s).

Il va expérimenter petit à petit des moments où il sera seul avec son accueillant-e et prendra sa place dans le groupe d'enfants avec la présence sécurisante de cette dernière.

A l'Accueil des Tout-Petits, nous proposons un carnet de vie, que les parents sont invités à compléter avant le début de l'accueil. Ce carnet trace le portrait de l'enfant au moment de son entrée dans le milieu d'accueil. Parents et accueillant-e le parcourent ensemble et l'accueillant-e s'adapte aux besoins de l'enfant et lui permet ainsi de se sentir en sécurité dans son nouveau cadre de vie.



---

<sup>1</sup> Source : brochure ONE Familiarisation

## 2. La communication au quotidien

Tout au long de l'accueil, la relation de confiance s'installera et se renforcera avec l'accueillant-e.

Pour établir cette relation privilégiée, un dialogue bienveillant et respectueux de chacun est essentiel et ce, dans un souci commun du bien-être de l'enfant. Toute information particulière relative à l'accueil sera communiquée par les parents ou l'accueillant-e à l'assistant-e social-e du service dans le respect du secret professionnel. Les parents détermineront avec l'accueillant-e des moments propices aux échanges : soit à l'arrivée ou au départ de l'enfant, soit à un moment où l'accueillant-e est disponible.

Pour "bien" communiquer, les accueillant-e-s et les parents ont le choix entre différents outils : un carnet de communication, un panneau d'affichage dans l'espace accueil des parents, les sms, ...

Ces moyens de communication permettent d'échanger autour des repas, des siestes, des activités, des congés mais aussi et surtout autour du vécu de l'enfant au sein de l'accueil.

Parents et accueillant-e-s seront attentifs à utiliser les moyens les plus adéquats en fonction des informations à transmettre.

Pour les familles non francophones, malentendantes ou qui maîtrisent difficilement la lecture et l'écriture, d'autres outils tels que des brochures, supports illustrés peuvent aider aux échanges et au partage d'information. Nous veillons à accorder à ces familles une attention particulière pour qu'elles trouvent leur place dans notre structure.

Une bonne communication entre parents et accueillant-e-s contribue au maintien d'une relation de confiance autour d'un projet commun : assurer le bien-être et la sécurité affective de l'enfant.

## 3. La sécurité physique et psychique et le bien-être dans le lieu d'accueil

Les principes éducatifs élaborés conjointement avec les accueillant-e-s, les AS et soumis à la consultation des parents sont un idéal à viser pour que chaque partenaire trouve sa place dans notre Service.

Au fur et à mesure des échanges quotidiens avec les parents, grâce à ses connaissances et à l'observation de chaque enfant, l'accueillant-e pourra :

- ◆ Respecter le rythme de l'enfant ;
- ◆ Connaître ses goûts, sa personnalité ;
- ◆ Encourager ses compétences et tenir compte de ses capacités quels que soient son âge, son histoire.

L'accueillant-e de l'enfant le considère comme un partenaire actif de son évolution et il/elle va lui apporter soutien et bien-être.

Il/Elle est également attentif-ve à aménager l'espace de vie de manière à voir l'ensemble du groupe. Il/Elle rassure ainsi les enfants quant à sa présence mais leur permet également d'explorer tout l'espace de jeux, de développer des jeux autonomes et des interactions entre eux.



Dans son aménagement, il/elle prévoit également des espaces qui permettent autant l'activité des plus grands que la sécurité des plus petits ou le réconfort après un chagrin ou une colère.

#### 4. La santé et l'hygiène<sup>2</sup>

L'accueillant-e veille à garantir l'hygiène au sein de son lieu d'accueil, dans un souci de prévention des maladies et de lutte contre les sources de contamination.

Il/Elle demandera aux parents que le carnet ONE de l'enfant l'accompagne dans le milieu d'accueil.

Il/Elle est attentif-ve à son hygiène individuelle et à celle des enfants (lavage régulier des mains, attention particulière pendant les changes).

Il/Elle nettoie quotidiennement les locaux destinés à l'accueil en évitant les produits nocifs et /ou irritants pour les enfants.

En cas d'infection déclarée ou d'épidémie, il/elle désinfecte les locaux ainsi que les équipements et les jeux en dehors de la présence des enfants et en veillant à la bonne aération du milieu d'accueil.

Il/Elle est attentif-ve au matériel et à l'équipement mis à disposition des enfants.

Il/Elle lessive régulièrement la literie (sacs de couchage, draps de lit ainsi que les bavoirs).

Il/Elle veille à réduire au maximum les risques d'allergie au sein de son milieu d'accueil et aère régulièrement.

Il/Elle maintient la température entre 20 et 22° dans les lieux de vie et 16 et 18° dans l'espace repos.

---

<sup>2</sup> Source : Fiches santé ONE

## 5. L'autonomie, à chacun son rythme en fonction de son âge, de ses besoins et de son développement

L'accueillant-e est à l'écoute des besoins de chaque enfant. Il/Elle soutient, encourage, sécurise et valorise les compétences de l'enfant dans un souci de développer sa confiance en lui.

Il/Elle se place dans une position d'observation afin d'appréhender au mieux chaque enfant accueilli.

L'accueillant-e accompagne l'enfant dans son développement psychomoteur en proposant notamment du matériel et des jeux selon l'âge, les intérêts, les capacités et les besoins de chacun.

L'accueillant-e invite les enfants à participer aux différents moments du quotidien.

Il/Elle leur permet de grandir à leur rythme et de développer petit à petit leur autonomie.



## 6. Les temps individuels

L'accueillant-e accueille les émotions de chaque enfant et l'aide à les identifier et à y répondre de la manière la plus adéquate possible. Il/Elle permet à chaque enfant d'exprimer sa colère, sa tristesse, sa joie...

Les activités collectives s'alternent avec des moments plus privilégiés que l'accueillant-e développera avec l'enfant tout au long de la journée et plus particulièrement :

- ◆ Lors des soins où il/elle l'invitera à participer aux changes en commentant ce qu'il/elle fait avec lui, en sollicitant sa participation ;
- ◆ Pendant les repas où il/elle encouragera ses initiatives ;
- ◆ Au moment de la mise au lit où il/elle respectera ses besoins de repos, son rituel d'endormissement.

Pris en compte de manière individuelle par son accueillant-e, l'enfant trouvera la sécurité affective qui lui permettra d'être rassuré et de s'occuper par lui-même pendant les activités libres.

## 7. Le vivre-ensemble

La socialisation n'est pas toujours simple dans un groupe d'enfants en bas âge.

L'accueillant-e favorise l'apprentissage du vivre ensemble en veillant à préserver une ambiance sereine. Il/Elle explique clairement les règles.

Celles-ci seront limitées au strict nécessaire, formulées de façon positive et adaptées aux niveaux de développement ainsi qu'aux besoins des enfants.

L'accueillant-e accompagne petit à petit les enfants dans l'apprentissage de la gestion des conflits qu'ils peuvent avoir entre eux. Il/Elle soutient le règlement des conflits par les enfants eux-mêmes lorsque cela est possible et en accompagnant leur gestion si les enfants en expriment le besoin.

Il/Elle favorise la solidarité et la coopération des enfants que ce soit dans les moments de jeux, de repas ou dans le développement de leur autonomie.

Il/Elle veille à ce que petits et grands se respectent et cohabitent le plus sereinement possible.



#### 8. Des activités pour grandir

Jouer, c'est important, à l'extérieur comme à l'intérieur. Il y a des jeux, des expériences pour tous les âges, tous les goûts et pour toutes les découvertes : sensori-motrices, artistiques, multiculturelles, dans les livres ou la musique ...

Nous encourageons également toute initiative qui permet à l'enfant d'élargir son champ d'expérimentation en respectant sa sécurité et son rythme. Nous favorisons l'activité autonome car elle permet à l'enfant de développer sa confiance en lui et lui procure un sentiment de compétences.

Pour cela, nous développons des collaborations avec des partenaires culturels, des bibliothèques, ...



L'accueillant-e met à disposition des enfants des jeux adaptés à leur âge et favorisant les différents aspects de leur développement, du matériel de psychomotricité ainsi que des objets du quotidien.

Il/Elle choisit du matériel diversifié, en bon état, sécurisé et permettant une multiplicité d'activités et veille à ce que ce matériel respecte les positions motrices que l'enfant maîtrise et garantisse sa liberté de mouvement.

Il/Elle prévoit des jeux en nombre suffisant pour tous les enfants et en veillant à ce qu'il y ait plusieurs exemplaires du même objet.

L'accueillant-e accompagne et soutient les activités des enfants par une observation active et bienveillante qui encourage les enfants dans leurs découvertes et verbalisent leurs expériences.

Il/Elle relance si nécessaire l'activité.

Il/Elle permet aux enfants de détourner les jouets de leur usage habituel et d'inventer toutes sortes de façons de les utiliser.

Fille ou garçon, chacun choisit les jeux qu'il souhaite. L'accueillant-e favorise l'activité libre mais propose aussi des activités plus spécifiques, autour du livre, de la peinture, de la cuisine, ...

L'accueillant-e a un rôle d'accompagnement.



#### **IV. LES REPÈRES DU QUOTIDIEN**

##### **1. Les repas "manger c'est plus que manger"<sup>3</sup>**

L'accueillant-e veille à proposer des repas dans une ambiance conviviale. Les repas sont adaptés à l'âge de l'enfant et respectent les recommandations diététiques de l'ONE.

Moment de plaisir, le repas permet de découvrir différents goûts, d'éveiller les sens et plus tard encore de partager cette expérience de vie avec d'autres enfants, d'autres adultes.

##### **2. Les moments de repos**

---

<sup>3</sup> Source : Brochure ONE "Manger c'est plus que manger"

L'accueillant-e observe l'enfant et le met au lit dès qu'apparaissent les premiers signes du sommeil. Il est important que l'enfant puisse bénéficier du repos qui lui est nécessaire, en fonction de son propre rythme.

Chaque enfant dispose de son propre lit dans un espace spécialement dédié au repos. L'accueillant-e veille à ce que l'enfant puisse s'y endormir en sécurité et respecte les rituels dont chacun a besoin pour se sentir rassuré : un doudou, une petite musique, ...

### 3. L'acquisition de la propreté

L'accueillant-e respecte le rythme de l'enfant dans l'acquisition de la propreté. La collaboration entre les parents et l'accueillant-e est fondamentale pour permettre à l'enfant de franchir cette étape de son développement.

L'accueillant-e est attentif-ve aux signes qui indiquent que l'enfant est prêt et met en place des rituels qui l'accompagneront dans cette acquisition.

### 4. Gestion des séparations et des retrouvailles

Tout en tenant compte de l'ensemble du petit groupe d'enfants, l'accueillant-e veille dans l'accueil au quotidien à être disponible au moment de la séparation entre l'enfant et son parent. Il/Elle met en place un petit rituel et respecte le rythme de chaque enfant face à la séparation ; il/elle l'accompagne dans sa prise de contact avec les autres enfants et avec l'environnement.

Un objet familial apporté de la maison peut aider l'enfant à vivre ce moment de transition.

Pendant la journée, l'accueillant-e répond aux questions de l'enfant, le rassure sur l'absence de ses parents. Il/Elle favorise en fin de journée, des retrouvailles sereines.



## **V. QUAND L'ACCUEIL SE TERMINE...**

Lorsque l'enfant atteint l'âge de deux ans, il est conseillé aux parents d'envisager la rentrée scolaire et les modalités de la fin de l'accueil en concertation avec l'accueillant-e.

La fin de l'accueil doit être envisagée par tous, en lien avec l'évolution de l'enfant.

L'accueil d'un enfant est une étape importante dans sa vie et notre service "Accueil des Tout-Petits" souhaite vous accompagner pour qu'il se déroule de la manière la plus harmonieuse.



Toutes les photos utilisées dans ce document sont "libres de droit" et sont issues du site Pexels : <https://www.pexels.com/fr-fr/photo-license/>.